



CHAMBRE DE COMMERCE  
DE BÉCANCOUR

## Centrale nucléaire Gentilly-2

Mémoire présenté dans le cadre des audiences du Bureau d'audiences  
publiques en environnement (BAPE) sur le projet de modification des  
aires de stockage des déchets radioactifs et réfection de la centrale  
nucléaire de Gentilly-2

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Grenon', written over a horizontal line.

Monsieur Denis Grenon  
Président

## Table des matières

<b>1.0</b>	<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>2.0</b>	<b>L'ORGANISME</b> .....	<b>3</b>
2.1	<i>L'organisme</i> .....	3
2.2	<i>La mission</i> .....	3
2.3	<i>Les objectifs</i> .....	3
2.4	<i>Les orientations</i> .....	4
<b>3.0</b>	<b>IMPACTS SUR LES EMPLOIS</b> .....	<b>4</b>
3.1	<i>Perte d'emplois</i> .....	4
3.2	<i>Capital-Compétence</i> .....	5
<b>4.0</b>	<b>RETOMBÉES ÉCONOMIQUES</b> .....	<b>6</b>
<b>5.0</b>	<b>CONCLUSION</b> .....	<b>7</b>

## **1.0 Introduction**

Nous avons concentré la rédaction de notre mémoire sur les volets de l'emploi et des retombées économiques locales qu'une fermeture hypothétique de la Centrale Nucléaire Gentilly-2 pourrait occasionner dans la région du Centre-du-Québec / Mauricie plus précisément Bécancour et Trois-Rivières.

## **2.0 L'organisme**

### **2.1 L'organisme**

La Chambre de commerce de la Ville de Bécancour représente les six secteurs de la Ville de Bécancour dispersés sur un immense territoire. En raison de cette réalité bien précise, on comprendra facilement le besoin des divers intervenants du milieu de se regrouper afin de former un organisme solidaire de chacun et qui veillera à la défense des intérêts de tous. Le mandat d'une Chambre de commerce consiste à représenter, regrouper et informer ses membres.

Aujourd'hui, la Chambre de commerce de Bécancour peut compter sur 268 membres/entreprises ayant volontairement adhéré au réseau. Plus de 500 personnes représentent ces entreprises au sein du mouvement.

### **2.2 La mission**

Le monde des affaires et le moteur de notre vie économique. Il se doit donc d'être présent et d'intervenir au moins autant que les autres dans tous les domaines qui l'intéressent et le touchent. En ce sens, la Chambre de commerce peut en être le moyen et la voix.

### **2.3 Les objectifs**

Les objectifs d'une Chambre de commerce sont idéalement déterminés de façon à toucher à tous les paliers qui favorisent l'amélioration et le maintien de la qualité de vie d'une communauté. Pour arriver à cette fin, ces objectifs comprendront des aspects économiques, publics et évidemment communautaires.

## 2.4 *Les orientations*

Parmi les orientations propres à la Chambre de commerce de Bécancour, un certain nombre attire particulièrement l'attention des administrateurs. Ce sont de promouvoir l'excellence des gens d'affaires, de promouvoir les services et activités des membres et de la Chambre, de refléter une image dynamique de la région d'intervenir auprès des organismes et gouvernements pour défendre les intérêts des membres et influencer les décisions, de favoriser les échanges et la concertation des intervenants économiques du milieu et de favoriser le développement économique du Centre-du-Québec.

## 3.0 **Impacts sur les emplois**

### 3.1 *Perte d'emplois*

- Perte d'emplois immédiate pour les 106 employés temporaires;
- Perte d'emplois graduelle pour les 684 employés permanents;
- Perte probable de 180 travailleurs « **familles** » qui seront appelés à déménager hors région pour occuper un nouveau poste au sein d'Hydro-Québec;

La Centrale Nucléaire Gentilly-2 compte actuellement 790 personnes dont 684 sont des employés permanents et 106, des employés temporaires. La fermeture occasionnera la perte d'emplois immédiate pour les 106 employés temporaires. Dès 2010, une baisse graduelle du nombre de travailleurs s'effectuera pour passer à 290, à 160 en 2012 et à 30 en 2014.

Entre 2010 et 2014, sur les 300 travailleurs permanents qui auront été mis en disponibilité, le choc sera amoindri car, Hydro-Québec offre aux employés ayant un statut d'employé excédentaire, un programme sur la sécurité et de revenu auquel ils peuvent être réaffectés dans la région ou ailleurs au Québec et ce, selon la disponibilité des postes au sein de l'entreprise. Par contre, cela pourra les amener à déménager et ainsi, créer de l'inquiétude auprès des familles touchées. Selon l'hypothèse conservatrice qui est formulée dans le cadre de l'étude effectuée par Nove Environnement, environ 180 **travailleurs/familles** pourraient être contraints de déménager.

### 3.2 Capital-Compétence

- Emplois spécialisés;
- Possibilités d'emplois pour 354 jeunes diplômés;
- L'exode de nos jeunes.

Dans une région rurale comme la nôtre, le bassin de capital-compétence humain de la Centrale Nucléaire Gentilly-2 est très important. Sur les 790 employés, la répartition des employés et le salaire de base se lisent comme suit :

Catégorie d'emploi	Répartition	Salaire
Employés de bureau	98 (12,4%)	39 500\$
Cadres	51(6,5%)	86 500\$
Ingénieurs	160(20,3%)	79 600\$
Techniciens	154 (19,5%)	78 000\$
Employés de métiers	244 (30,9%)	72 000\$
Spécialistes	83 (10,5%)	58 800\$
	790	Moyenne de 70 000\$

*« Selon l'ordre des ingénieurs du Québec, la centrale emploie le plus grand nombre d'ingénieurs au Québec. »*

En se reportant au tableau ci-haut, on peut constater que les emplois offerts à la centrale sont d'une très grande qualité d'autant plus que ces emplois prennent un plus value, car les personnes y travaillant deviennent des spécialistes dans leur domaine spécifique. Aussi, il ne faut surtout pas négliger la moyenne de la masse salariale qui tourne autour de 70 000\$. Pour notre région, c'est encore là un atout majeur pour notre développement.

La qualité de ces emplois offre également un autre élément favorable soit celui de nous aider à contrer l'exode de nos jeunes vers les grands centres. Nous essayons de toute part de contrer ce problème, mais nous n'avons pas suffisamment d'offres d'emplois alléchants pour garder nos jeunes diplômés.

Ainsi, en gardant la centrale ouverte, selon les chiffres obtenus dans l'étude d'évaluation des impacts économiques et sociaux générés par une fermeture hypothétique de la centrale de Gentilly-2, d'ici 2014, près de 354 employés prévoient leur départ à la retraite, ce qui devient fort intéressant pour nos jeunes diplômés qui seront à la recherche d'un emploi spécialisé et pour les étudiants qui ont un choix de carrière à faire.

Donc, la fermeture de la Centrale entraînerait la perte d'emplois valorisant et viendrait ajouter un nouvel élément pour l'exode de nos jeunes. La perte de ces emplois serait donc très dommageable pour notre région.

#### 4.0 Retombées économiques

- Pertes de 150M\$ annuellement au Québec dont 67% des pertes proviennent des régions Centre-du-Québec et Mauricie;
- Pertes de 13M\$ annuellement pour les fournisseurs locaux;
- Diminution de consommation dans les régions immédiates.

Sur le plan économique, les impacts de la fermeture de la centrale sur le développement régional, sur les fournisseurs actuels de la centrale, sur le marché immobilier résidentiel, sur les institutions d'enseignement universitaire offrant une formation dans le domaine de l'énergie nucléaire et sur l'économie québécoise. Les impacts les plus importants se traduiront par des pertes de quelque 150 millions de dollars annuellement pour le Québec, tandis que les pertes spécifiques aux régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec sont estimées à plus de 100 millions de dollars annuellement.

La fermeture entraînera la perte de revenus de l'ordre de 13 millions de dollars par année pour les **fournisseurs régionaux** de premier et deuxième niveaux de la centrale. Des mises à pied dans ces entreprises sont également prévisibles. De ces pertes d'emploi, tant chez les fournisseurs qu'à la centrale elle-même, découlera une réduction du niveau de consommation dans les commerces régionaux de détail, ainsi que dans le secteur des services personnels.

L'impact économique de la fermeture de la centrale de Gentilly-2 peut cependant être qualifié de faible à l'échelle de l'ensemble des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Il en va toutefois autrement des agglomérations de Trois-Rivières et Bécancour pour lesquelles cet impact serait majeur. En effet, la centrale se classe au troisième rang des employeurs les plus importants, derrière Kruger et l'Aluminerie de Bécancour. Malgré les efforts déployés dans le milieu, ces agglomérations ne réussissent pas ou alors difficilement à attirer ou à retenir des entreprises industrielles d'envergure, de telle sorte que la perte d'un employeur de la taille de la centrale de Gentilly-2 apparaît difficilement remplaçable. D'ailleurs, aucun projet créateur d'emploi de cette taille n'est annoncé à court terme. De plus, les emplois bien rémunérés de la centrale sont générateurs d'activités économiques locales. Enfin, cette perte entraînerait des effets encore plus importants si elle se conjugait avec d'autres fermetures importantes au cours de la même période.

## **5.0 Conclusion**

La centrale nucléaire de Gentilly-2 contribue à l'essor économique de la région depuis de nombreuses années par sa masse salariale de 73 millions de dollars par année. Elle soutient 684 emplois permanents en plus de tous les sous-traitants et génère des retombées économiques de l'ordre de 100 millions/an dans les régions de Bécancour et de Trois-Rivières.

De plus, en allant de l'avant avec la réfection de la Centrale, ce sont des retombées de plus de 1 milliard et la création de plus de 800 autres emplois. Il y a longtemps que nous n'avons pas vu un tel projet d'envergure dans notre région.

Nous ne prétendons pas être des spécialistes en nucléaire, c'est pour cela que nous laissons le soin à ces experts de haut niveau de rendre compte de leurs études envers la population, ceux-là même en qui nous faisons confiance depuis le tout début de l'apparition de cette nouvelle source d'énergie unique au Québec. En nous comparant aux Etats-Unis, qui eux emploient 20% de leur énergie en nucléaire, on s'aperçoit que nous n'exagérons pas au Canada et au Québec.

Concernant l'aire de stockage, il est recommandé d'ajouter 4 modules au 16 déjà existants. Qu'on arrête ou qu'on continue, qu'on le veuille ou non, il y aura des déchets. Si on va de l'avant, cela fera en sorte qu'il y aura plus de déchets, qui n'aggraveront en rien la situation présente. Mais, si nous arrêtons le projet, nous aurons toujours des déchets mais en plus nous perdrons 790 emplois de qualités. Qui nous dit que plus tard, nous ne pourrions pas recycler cette matière.

Cette énergie quand on y pense sauve des vies. Si on se rapporte à la radiothérapie, Hydro-Québec fournit de la matière aux hôpitaux pour soigner le cancer du sein.

Quand on y pense, nous sommes tous propriétaires d'Hydro-Québec. Nous avons le potentiel d'appuyer ce projet. Préférons-nous acheter de l'énergie aux Etats-Unis qui produisent au charbon et au mazout et, d'avoir les retombées directes sur nos têtes ou de la produire nous même, de sauver 790 emplois, de faire de l'argent, en plus de ne rien polluer ? Le seul prix à payer est d'entreposer cette matière en lieu sûr, le temps qu'il faudra.

Pouvons-nous avoir le meilleur des deux mondes ? Contenter tous les organismes et conserver nos emplois si précieux dans notre région. Nous pensons que nous le pouvons.

Il ne faut pas oublier que nous avons acquis toute une forme de richesse et de connaissance dans ce milieu. Ce projet permettra d'évoluer et d'assurer le maintien des connaissances, des compétences et de l'expertise acquises au fil des ans par le personnel de la centrale et, par les institutions d'enseignement spécialisées qui sont enviées par beaucoup de pays. Ils viennent étudier et faire des simulations ici même.

D'un côté, nous sommes contents qu'il y ait des personnes qui démontrent leur opposition, ce qui oblige nos dirigeants à être encore plus vigilants et à se surpasser.